

Marta Madero, un parcours d'historienne

Eliana Magnani

▶ To cite this version:

Eliana Magnani. Marta Madero, un parcours d'historienne. 2022, https://lamop.hypotheses.org/8444. hal-03920185

HAL Id: hal-03920185

https://hal.science/hal-03920185

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Marta Madero, un parcours d'historienne. Journée du LaMOP du 3 mai 2022

Eliana MAGNANI - CNRS-LaMOP

Paru dans Les Carnets du LaMOP, 27/12/2022, https://lamop.hypotheses.org/8444 (ISSN 2647-6789)

Lors de la IX^e « Journée du LaMOP », qui a eu lieu le 3 mai 2022 dans le Centre de Colloques du Campus Condorcet, les membres du laboratoire ont eu l'honneur de recevoir et le plaisir d'échanger avec Marta Madero, historienne du droit médiéval dont les travaux sont familiers à plusieurs d'entre nous. Ce billet reprend une partie de la présentation du cheminement intellectuel et professionnel de l'historienne, certaines précisions personnelles apportées par elle à cette occasion, ainsi que le témoignage de ses étudiants argentins, nous permettant de mieux apprécier sa trajectoire singulière.

Entre Madrid, Paris et Buenos Aires. Formation, enseignement, collaborations

Si l'une des principales originalités du parcours de médiéviste de Marta Madero se situe dans son ancrage sur deux continents et le bilinguisme de sa production scientifique, c'est que très tôt son itinéraire s'est construit entre l'Argentine, l'Espagne et la France. En 1976, au plus fort de la répression de la dictature militaire argentine (1976-1983), à dix-huit ans, elle quitte l'Argentine avec sa famille qui s'exile à Madrid. L'année suivante elle décide de poursuivre ses études à Paris, où elle obtient le statut de réfugiée politique. Quand elle retourne s'installer à Buenos Aires dans les années 1990 et commence à enseigner à l'université, elle entraîne « un changement très important dans la manière d'aborder l'histoire médiévale » dans le pays[1].

À Madrid, Marta Madero fait la rencontre décisive de Reyna Pastor (1925-2022) qui orientera ses premières recherches, l'accueillera dans son équipe au CISC (Consejo Superior de Investigaciones Científicas) et demeurera une référence scientifique et humaine inébranlable.

En France, Marta Madero a réalisé ses études universitaires en Histoire à l'université Paris VII (1978-1981), avec une formation complémentaire en Anthropologie, ce qui n'est peut-être pas étranger aux nombreuses références en « sociologie, anthropologie, folklore, psychologie, philosophie » qu'on trouve listées dans la bibliographie de sa thèse (p. 328-331) et à la tournure interdisciplinaire de ses recherches à venir. Dans sa maîtrise sur Famille et société dans la Castille du XIIIe siècle, sous la conduite de John Day (1924-2003), elle s'intéressait déjà aux fueros castillans de Cuenca-Teruel (1982/83). Pendant son DEA (Diplôme d'études approfondies), elle a suivi aussi bien des séminaires à Paris VII qu'à l'EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales) (1983/84). Jacques Le Goff est d'ailleurs le préfacier du livre issu de sa thèse, Manos violentas, palabras vedadas (1992). La thèse, qui s'intitule sobrement Recherches sur l'injure. Castille et Léon, XIIIe-XIVe siècle, soutenue à Paris VII en février 1990, a été conduite sous la double direction de John Day et de Reyna Pastor. Pendant la préparation de son doctorat, effectivement, Marta Madero a souvent séjourné à Madrid où elle a été chercheuse associée au Centro de Estudios Históricos du CSIC (1987-1989) que Reyna Pastor venait d'intégrer avec le projet sur Relaciones de Poder, de Producción y Parentesco. Castille y León, siglos X-XV.

Après la thèse, l'enseignement en histoire médiévale, mais aussi en histoire moderne, que Marta Madero professe à l'université se déroule en Argentine, avec un passage de deux ans comme professeure invitée à l'université Paris XIII (1998-2000) et nombreux séjours de recherche et invitations d'enseignement en France (EHESS et MSH - Paris, Collegium de Lyon et ENS), Italie (Roma 3, Turin, Palerme), Allemagne (Max Planck - Francfort) et États-Unis (Berkeley), rattachée souvent à des départements ou à des équipes de juristes. Actuellement, elle est correspondante étrangère du « pôle droit » du laboratoire LIER-FYT (Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités - Fonds Yan Thomas – UMR 8065 – EHESS / CNRS) réunissant des historiens, sociologues, juristes et philosophes.

En Argentine, Marta Madero a travaillé dans des universités publiques aux profils très différents[2]. À la Universidad de Buenos Aires, où elle a orienté plusieurs thèses, elle a tenu des séminaires qui ont été les premiers en histoire culturelle en Argentine ouvrant, par le biais d'une histoire renouvelée du droit, des perspectives et des thématiques jusqu'alors inusitées dans le pays, comme la question du genre. D'autre part, à partir de 1996 et tout au long de sa carrière, Marta Madero s'est fortement engagée dans le développement de la Universidad Nacional de General Sarmiento, lieu, pour elle, d'une expérience sociale, pédagogique et affective très importante. Créée en 1993 dans la banlieue de Buenos Aires et consacrée à la formation des enseignants du secondaire, cette Université, comme d'autres fondées à cette époque, vise à accueillir les étudiants issus des quartiers défavorisés pour qui, de fait, l'accès à des Universités élitistes comme celle de Buenos Aires, est très difficile.

Parallèlement à l'enseignement, Marta Madero a dirigé au sein de ces deux départements universitaires, entre 1994 et 2014, au moins douze projets de recherche collectifs. Dans ce cadre, elle a organisé ou co-organisé plusieurs colloques et rencontres, dont une série de trois colloques internationaux d'histoire du droit (2006, 2007, 2010), qui ont donné lieu à la publication de trois volumes collectifs co-dirigés avec Emanuele Conte (2009, 2010, 2014) et Alejandro Morin (2014)[3]. Le dernier, paru en 2014, articulant casuistique et fiction, est un hommage à Yan Thomas (1943-2008), dont les travaux jouent un rôle important dans les recherches de Marta Madero et sur lesquels elle a consacré un article important paru en français dans les *Annales HSS* en 2012[4].

Marta Madero a aussi codirigé des publications collectives qui ne concernent pas seulement le Moyen Âge, comme le numéro spécial des *Anales de Historia Antigua, Medieval y Moderna* (UBA) co-organisé en 2001 avec Roger Chartier sur *Poderes de la escritura, escrituras del poder*, ou encore les volumes qui se situent dans le champ plus large de son ancrage historiographique, comme *Formas de historia cultural* (2004) avec Sandra Gayol, et les trois tomes de *Historia de la Vida Privada en Argentina* avec Fernando Devoto (1999), ou encore ses contributions à la version espagnole de *l'Histoire des Femmes* (1992)[5]. Pour ma part, j'ai connu et collaboré avec Marta Madero au début des années 2000 dans le cadre des rencontres entre les médiévistes européens et latino-américains, *Le Moyen Âge vu d'ailleurs* (2002-2006), dont elle a été l'un des piliers.

Textes juridiques du XII^e au XV^e siècle, réception du droit romain et réflexion doctrinale

En ce qui concerne les recherches de Marta Madero, on peut les partager en quatre ensembles qui se regroupent à peu près chronologiquement et qui s'articulent autour d'articles qu'on pourrait qualifier de « programmatiques » et qui apparaissent dans des revues réputées, *Hispania* en 1987 et en 1996, puis les *Annales HSS* en 1999, 2001 et 2012, publications qui situent ses travaux en histoire du droit dans le champ de l'anthropologie historique [6]. Ces

articles « programmatiques » constituent autant de jalons pour les quatre livres que Marta Madero a publiés :

Manos violentas, palabras vedadas. La Injuria en Castilla et León (siglos XIII-XV) (1992), tiré de sa thèse[7];

Las verdades de los hechos. Proceso, juez y testimonio en la Castilla del siglo XIII (2004), qui traite des formes de la preuve juridique et de la reconstruction des faits[8];

Tabula picta. La peinture et l'écriture dans le droit médiéval (2004), qui croise « l'histoire des droits de la propriété sur les œuvres artistiques et l'histoire des idées sur les choses matérielles », d'après la formule de Roger Chartier dans sa préface à la traduction du livre en anglais (2010)[9];

La loi de la chair. Le droit au corps du conjoint dans l'œuvre des canonistes (XII^e-XV^e siècles) (2015), qui décortique la construction juridique du consentement dans le mariage chrétien[10].

Dans cette production résolument bilingue – deux livres en espagnol, deux livres en français – les dossiers intermédiaires ont été publiés sous forme d'articles (de même que la thèse) en général dans l'autre langue. De ce fait, d'une manière ou d'une autre, les lecteurs ont accès à ses recherches dans ses deux matrices linguistiques. Par ailleurs, Marta Madero est aussi la traductrice en espagnol de deux livres parus en italien[11].

Prises dans leur ensemble les recherches de Marta Madero semblent marquées d'un double mouvement par rapport à l'espace et aux textes juridiques considérés: de la riche documentation forale et alphonsine de Castille et de Léon, elles passent à l'espace juridique européen des interprètes du droit romano-canonique. Ce mouvement implique, en simplifiant beaucoup, le glissement d'une histoire sociale à partir d'un thème qui déborde les seules sources juridiques (comme dans la thèse sur l'injure où Marta Madero utilise aussi les textes littéraires, les chroniques, parmi d'autres) vers une histoire intellectuelle où l'objet est le discours juridique lui-même et sa manière de recomposer les *realia*. Dans ce mouvement il y a toujours deux constantes qui sont posées dès la thèse et à chaque fois réitérées: la première est la mise en avant des transformations (des pratiques, des formules, des concepts, des rationalités ...); la deuxième est la conception du droit non comme un reflet de la réalité, mais comme une pensée qui représente et organise la réalité et que par ce moyen agit sur elle en créant les conditions de sa propre transformation.

Une notion qui revient souvent dans les écrits de Marta Madero est celle de « logique ». Ce sont les logiques des textes juridiques qu'elle veut comprendre et reconstituer en tant que registres de la rationalité.

Ainsi l'une des contributions importantes de ses travaux sur la documentation juridique castillane est d'avoir montré que entre les *fueros* depuis la fin du XII^e siècle et l'œuvre juridique d'Alphonse X de la deuxième moitié du XIII^e siècle (*Fuero Real, Espéculo* et *Siete Partidas*) le changement ne se situe pas dans des procédures différentes mais dans « la création d'une méthode, d'un cadre abstrait dans lequel les procédures anciennes continuent d'exister formalisées autrement, encadrées par différents moments d'un débat et des distinctions qui transforment la perception des faits et des droits par l'imposition d'une logique de la qualification et de la construction de la cause qui réorganise la perception du réel »[12]. Ces changements, Marta Madero les montre à l'œuvre aussi bien dans son travail sur l'injure, cette

atteinte à l'honneur qui demande réparation et dont les réponses juridiques sont informées par les hiérarchies sociales et le genre, que dans ses recherches sur la construction de la « vérité juridique », la préférence donnée aux témoins dans l'administration de la preuve et la place du juge sur la scène du procès. L'exemple du procès qui oppose en 1271 le monastère de San Salvador de Oña et le conseil de la ville de Frías que Marta Madero analyse en détail, en clôture de *Las verdades de los hechos*, est particulièrement évocateur de ces changements. Les représentants des deux parties adoptent des stratégies argumentatives opposées. Le représentant du monastère fait valoir la « logique de l'écrit » celle des titres de propriété que le monastère peut montrer. Le représentant de la ville s'appuie au contraire sur la « logique des usages » qui donnerait le droit de possession. Mais, surtout, ce qui les oppose est l'écart par rapport au « réel » : pour la ville de Frías les gestes répétés indéfiniment devraient suffire à fonder la vérité, alors que pour le monastère, indice des mutations de l'espace judiciaire, « les faits doivent être réduits à des énoncés par le travail de la qualification et par la position de la cause » (p. 27).

C'est justement ce « travail de qualification des choses pour les soumettre aux opérations juridiques » qui se trouve au centre des deux derniers livres de Marta Madero, *Tabula picta* (2004) et *La loi de la chair* (2015).

Tabula picta est une « histoire de la propriété sur les œuvres et une histoire de la pensée sur les choses ». Marta Madero analyse dans ce livre les commentaires des glossateurs et des commentateurs du droit romain, en Italie et en France méridionale, de la fin du XIIe au XVe siècle, de deux passages recueillis dans la Digeste et les Institutes de Justinien et qui posent la question de la tabula picta : « à qui appartient un objet peint ou écrit quand le propriétaire du support et l'auteur des inscriptions ne sont pas la même personne ? ». En procédant par rapprochement avec d'autres cas déjà traités par la tradition juridique et relatifs aux choses les plus diverses « les choses qui naissent, comme les hommes, les animaux, les îles; celles qui ne peuvent subsister sans leur sol, comme les édifices, les plantes ou les semailles; celles qui sont ajoutées comme ornement, ainsi la pourpre, les fils d'or ou les rangs de perles tissées dans une toile; la qualité d'une substance; le sexe du corps » (p. 140); c'est tout un univers « borgésien » que les commentateurs convoquent pour distinguer, d'une part, les modes d'acquisition du dominium (propriété), par accessio (par naissance ou adjonction) ou par specificatio (transformation d'une chose en une autre, en une nouvelle species) et, d'autre part les opérations qui régissent la relation entre les choses, (l'union de deux choses aux matières identiques – ferruminatio – ou par l'intermédiaire d'une matière différente – adplumbatio ; les choses jointes ou enchâssées - inserti et iniunctis - ; leur indissolubilité ou pas...). C'est à l'aune de ces catégories que la relation entre l'écrit et le parchemin ou entre l'image peinte et la tablette en bois est conceptualisée, ce mécanisme de description abstraite, de désignation et de classification des actes, des choses, des personnes qui constituait le fondement nécessaire aux jugements judiciaires.

Ce même type de procédé est à l'œuvre dans la réflexion juridique des canonistes – decrétistes (commentateurs de Gratien) et decrétalistes (commentateurs des décrétales papales après le milieu du XIIe siècle) – que Marta Madero aborde dans La loi de la chair. Le droit au corps du conjoint dans l'œuvre des canonistes (XIIe-XVe siècles) (2015). Dans ce livre foisonnant, impossible à résumer en quelques phrases, Marta Madero réussit le tour de force de montrer qu'une notion centrale du mariage chrétien, l'union des corps, a été traduite par les canonistes selon le langage des biens, à tel point que des civilistes ont pu ironiser sur le fait que les corps des époux soient unis, comme dans la Tabula picta, par accessio (adhésion inséparable) ou comme des instrumenta indissociables de la chose dont ils servent la fin. En fait, par analogie avec le mystère de deux corps devenus une seule chair, signe sacramentel de l'union du Christ

avec l'Église, le sacrement du mariage ne se réalisait pleinement qu'après la première copulation. Pour déterminer sur quoi porte le consentement, qui ne saurait manquer au mariage, le droit devait le dire de manière concrète et précise. À l'instar des choses, les corps et les actes vont être soumis de manière littérale aux mêmes découpages et classifications du rapport aux choses en inscrivant le mariage dans la logique de la possession et de la servitude. Comme l'aptitude des deux conjoints à réaliser l'acte charnel devient la condition de l'union matrimoniale, un corps « puissant » qui est l'objet incontournable du consentement devient aussi obligatoire, interdisant par conséquent le mariage aux impuissants et à tout corps inapte aux gestes que l'Église considère comme valables pour la perfection du sacrement.

À la suite d'Yan Thomas, Marta Madero soutient dans ce livre une approche méthodologique qui va chercher comment les juristes médiévaux ont pensé l'exceptionnel, les cas limites, pour rendre compte de l'« ordinaire ». Ce sont les cas limites comme celui de l'impuissance, ou encore les « fictions juridiques » parfois très dérangeantes que les canonistes décomposent dans leurs commentaires et que Marta Madero traque dans tous leurs méandres, qui permettent de restituer les débats, les prises de position, et, encore une fois, les logiques qui sont loin d'être transparentes. Les travaux à paraître et les chantiers de recherche en cours de Marta Madero, l'étude de la notion de *persona* à partir du cas des hermaphrodites, ou encore ses recherches sur la folie en Espagne aux XVIe et XVIIe siècles, s'inscrivent dans cette même méthode. Pour terminer ce tour d'horizon qui est loin de rendre justice à la richesse des travaux de Marta Madero, on doit souligner combien ses travaux sur la pensée juridique médiévale sont en syntonie avec l'histoire de notre temps. Que ce soient les questions de hiérarchie sociale et de genre posées par les réponses données aux « atteintes à l'honneur » dans L'injure en Castille et Léon, la fabrique de la « vérité » dans Las Verdades de los hechos, la préhistoire des notions modernes d'œuvre et d'auteur dans Tabula picta, ou encore le problème lancinant de la chosification des corps et de la sexualité qui informe toujours le droit canon d'aujourd'hui dans la Loi de la chair, les travaux de Marta Madero n'éludent jamais un fait : les historiennes et les historiens jouent un rôle et ont des responsabilités dans la cité.

[1] Je remercie Alejandro Morín, Eleonora Dell'Elicine et Paola Miceli de m'avoir transmis leur témoignage.

[2] Marta Madero a enseigné l'histoire médiévale à la Universidad de Buenos Aires (1992-2000; 2013-2018), à la Universidad Nacional de Córdoba (1993-1997), à l'École de droit et au Département d'histoire de l'Universidad Torcuato Di Tella à Buenos Aires (2000-2006, université privée sans but lucratif créée en 1991), et l'histoire médiévale et moderne à la Universidad Nacional de General Sarmiento (1996-2018) (professor *consulto* depuis 2020).

[3] E. Conte, M. Madero (éd.), *Procesos, inquisiciones, pruebas. Homenaje a Mario Sbriccoli* (1941-2005), Manantial, Buenos Aires, 2009; E. Conte, M. Madero (éd.), *Entre hecho y derecho: hacer, poseer, usar, en perspectiva histórica*, Manantial, Buenos Aires, 2010; E. Conte, M. Madero, A. Morin (éd.), *Casuistica y ficción. Homenaje a Yan Thomas, Glossae*, 2014, http://www.glossae.eu/glossae-11/?lang=es

[4] M. Madero, « Penser la tradition juridique occidentale. Une lecture de l'œuvre de Yan Thomas », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67/1 (2012), p. 103-133.

- [5] R. Chartier, M. Madero (éd.), *Poderes de la escritura, escrituras del poder. Anales de Historia Antigua, Medieval y Moderna*, UBA, 2001, https://dialnet.unirioja.es/revista/66/A/2001; S. Gayol, M. Madero (éd.), *Formas de historia cultural*, UNGS-Prometeo, Buenos Aires, 2007; F. Devoto, M. Madero (éd.), *Historia de la Vida Privada en Argentina*, 3 tomes, Taurus, Buenos Aires, 1999; M. Madero, «Injurias y mujeres. Castilla y León (siglos XIII-XIV) », G. Duby, M. Perrot (dir.), C. Klapisch-Zuber, R. Pastor (éd.), *Historia de las mujeres*, t. II, , Madrid, Taurus, 1992, p. 581-591.
- [6] M. Madero, « El riepto y su relación con la injuria, la venganza y la ordalía (Castilla y León, siglos XIII y XIV) », *Hispania* 47 (1987), p. 805-862; Ead., « Formas de la justicia en la obra jurídica de Alfonso X el Sabio », *Hispania* 56 (1996), p. 447-466; Ead., « Façons de croire : le juge et les témoins dans l'œuvre juridique d'Alphonse X le Sage, roi de Castille », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 54/1 (1999), p. 197-218; Ead., « *Tabula picta* : la peinture, l'écriture et leurs supports dans le droit médiéval », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56/4-5 (2001), p. 831-847; Ead., « Penser la tradition juridique occidental... », *art. cit.*
- [7] M. Madero, Manos violentas, palabras vedadas. La injuria en Castilla y León (siglos XIII-XV), prologue de Jacques Le Goff, Taurus, Madrid, 1992.
- [8] M. Madero, Las verdades de los hechos. Juez, proceso y testimonios en la Castilla del siglo XIII, Universidad de Salamanca, Salamanca, 2004.
- [9] M. Madero, *Tabula picta. La peinture et l'écriture dans le droit médiéval*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2004 (Tabula picta. *Paintings and Writing in Medieval Law*, préface R. Chartier, trad. angl. M. Dascha Inciarte, R. D. Valayre, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2009).
- [10] La loi de la chair. Le droit au corps du conjoint dans l'œuvre des canonistes (XII^e-XV^e siècles), Publications de la Sorbonne, Paris, 2015.
- [11] B. Pasciuta, *El diablo en el Paraíso. Derecho, teología y literatura en el* Processus Satane (s. XIV), prólogo de A. Boureau, trad. esp. M. Madero, Universidad Carlos III, Madrid, 2017, http://e-
- archivo.uc3m.es/bitstream/handle/10016/24439/diablo_pasciuta_hd49_2017.pdf?sequence=4 &isAllowed=y
- E. Conte, *La fuerza del texto. Casuística y categorías del derecho medieval*, trad. esp. M. Madero, Universidad Carlos III, Madrid, 2016, http://e-archivo.uc3m.es/bitstream/handle/10016/22261/fuerza conte hd41 2016.pdf?sequence=7
- [12] M. Madero, « Logiques des faits et pertinence des preuves : un procès castillan du XIII^e siècle », J. C. Garavaglia, J. F. Schaub (éd.), *Lois, justice, coutume. Amérique et Europe latines* (16^e-19^e siècles), Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, p. 15-28, ici p. 16.